

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 janvier 2016

10^{ème} **Commission**
N° CP-2016-1-10-3

Service instructeur

DSOL - Direction enfance, santé, insertion

Service consulté

**ADHESION ET DÉSIGNATION D'UN REPRESENTANT DU DÉPARTEMENT POUR
SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION " ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE " À
MULHOUSE (E2C-68)**

Résumé : L'école de la seconde chance s'adresse aux 18/25 ans, pour faciliter leur insertion professionnelle, en leur permettant une mise à niveau des savoirs élémentaires et en facilitant par le biais de stages, une expérience en entreprise ou de formation.

L'E2C de Mulhouse change de structure support (E2C - 68) afin de répondre à des normes imposées, entraînant l'opportunité d'une adhésion du Département et d'une désignation d'un représentant pour siéger au sein de cette structure.

Il est proposé d'y donner une suite favorable et de désigner Monsieur Alain COUCHOT, élu du canton Mulhouse 1, référent sur la thématique de la Maison des Adolescents.

Le Département du Haut-Rhin accompagne près de 19 500 foyers allocataires du revenu de Solidarité active (rSa). Pour autant, la précarité s'accroît et le désœuvrement plonge de plus en plus de jeunes en situation de grandes difficultés.

La Solidarité, à la croisée des politiques de protection de l'enfance et d'insertion des publics adultes, mène des actions autour des parcours d'accès à l'autonomie et d'insertion sociale et professionnelle, en recherchant tous les leviers possibles pour favoriser cette réussite et faire barrage à la progression des dépenses d'action sociale.

Ecole de la deuxième chance (E2C)

Pour aider à l'intégration professionnelle et sociale durable des jeunes, sans qualification et sans emploi, un dispositif innovant dit « Ecole de la 2^{ème} Chance » (E2C) a été initié au début des années 2000.

Ces structures accueillent des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, dans le but de réapprendre les savoirs de base (savoir lire, écrire, compter...) tout en bénéficiant de stages en entreprises et de formations professionnelles. Un second volet pédagogique mis en œuvre a trait au développement des compétences personnelles et sociales. Le réseau national forme une quinzaine de milliers de stagiaires sur plus de cent sites implantés dans une cinquantaine de départements avec un taux de réussite (emploi ou formation qualifiante) de près de 60% dès la sortie de l'école.

E2C - 68

Une association autonome (E2C - 68) a été créée pour prendre le relais de la mission locale SEMAPHORE Mulhouse qui portait le projet jusqu'à présent.

A cette occasion, il a été proposé, au vu de l'objet et de la dimension de cette structure, d'y associer le Département en tant que membre de droit. C'est dans ce contexte que Mme LUTZ, Présidente de la mission locale, a sollicité, le 7 décembre 2015, la désignation d'un conseiller départemental chargé de représenter la collectivité.

Lien entre E2C et le Département du Haut-Rhin

Le nombre de 16-25 ans, en rupture avec l'école publique ou en grandes difficultés vis-à-vis du droit commun, ne cesse de croître. Au niveau européen, près d'un jeune sur quatre n'a pas accès à l'emploi et risque de se retrouver dans les dispositifs de minima sociaux. Nos interventions les concernant, se situent à la croisée de la protection de l'enfance et de l'insertion des adultes. Poursuivant un objectif général identique, la recherche d'une proximité et d'une coopération s'impose.

Sens d'une représentation élue au C.A. d'E2C - 68

Une présence au sein de cette structure nouvelle a pour intérêt de poursuivre le maillage institutionnel utile à nos propres politiques, auprès de partenaires impliqués dans le champ de l'insertion des jeunes adultes.

C'est également une opportunité supplémentaire d'échange et de coopération, pour réfléchir aux leviers favorisant la réussite des parcours vers l'insertion sociale et professionnelle.

C'est enfin un moyen intéressant pour concevoir des passerelles en faveur d'une partie du public des mineurs relevant de la Solidarité, accédant à l'autonomie ou en lien avec la Maison des Adolescents bénéficiant d'un soutien fort du Département.

Tout doit être entrepris pour éviter les flux d'entrée dans le dispositif du revenu de Solidarité active (rSa), tant pour contenir la dépense directe (l'allocation) qu'indirecte (l'accompagnement social).

Propositions

Au vu de ces éléments et compte tenu que l'E2C s'adresse aux 18-25 ans, il est proposé d'adhérer à l'association E2C - 68 et de désigner, pour représenter le Département du Haut-Rhin à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la structure E2C - 68, Monsieur Alain COUCHOT, élu du canton Mulhouse 1, référent sur la thématique de la Maison des Adolescents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN